

- François-Xavier DURAND
- Émilie PERTUZÉ

Le mouvement est toujours une source d'inquiétude, surtout en début de carrière, après une année difficile en qualité de stagiaire. Tout le monde espère trouver un poste pas trop difficile et le plus près de chez soi. Mais malheureusement la réalité est plus complexe.

Vos élus-es CGT Educ'action 76 qui siègent en CAPD (Commission Administrative Paritaire Départementale) ont réalisé une analyse du mouvement de l'an dernier. En effet, il est important de bien comprendre le fonctionnement du mouvement et d'en faire une analyse pour porter ensemble les revendications qui favorisent les collègues.

Tout d'abord, ce qui bloque le mouvement est le choix fait par la ministre d'employer les stagiaires comme enseignants à l'année dans une classe. Cela a des incidences, puisqu'un grand nombre de postes sont bloqués pour accueillir les nouveaux stagiaires. Cette mesure, en place depuis 2013, a considérablement réduit les possibilités de mutations des collègues en général. Si la CGT Educ'action 76 se félicite évidemment du recrutement massif de Professeurs des Écoles, elle réaffirme la nécessité de proposer aux stagiaires des périodes en responsabilités permettant ainsi aux enseignants titulaires d'avoir de la formation

continue, ce qui n'est pas le cas actuellement (ou très peu).

Dans le même temps, le ministère a accentué la pression sur les DASEN pour améliorer le taux d'affectations à titre définitif. Cela a eu pour conséquence de proposer des vœux géographiques très larges ce qui entraîne parfois des affectations très éloignées du domicile, et ce dès la 1ère phase du mouvement. Rappelons qu'une affectation à titre définitif peut durer plusieurs années sans aucune possibilité de se rapprocher. Cela a parfois de lourdes conséquences sur la vie personnelle de jeunes collègues-

Enfin, il nous apparaît également essentiel d'avoir une deuxième saisie de vœux pour les phases d'ajustement d'autant que l'administration modifie les supports comme c'est le cas pour les postes fractionnés lors de la deuxième phase du mouvement. Cela permettrait d'avoir plus de transparence quant à l'affectation des collègues.

* REVENDEICATIONS

- 1 Revoir la formation initiale pour permettre aux stagiaires d'effectuer plusieurs périodes en responsabilité de 15 jours sur différents supports (cycle 1, cycle 2, cycle 3, Direction, ASH, REP, REP+, rural...) afin d'avoir une meilleure connaissance et appréhension des différentes facettes du métier. Cela permettrait, d'une part, de débloquer les postes au mouvement le rendant plus fluide et d'autre part, de développer la formation continue des enseignants-es.
- 2 Lors de la phase d'ajustement, permettre aux collègues sans affectation de réaliser une nouvelle saisie de vœux en fonction des postes restés vacants ou créés par les ouvertures de classes, les nouvelles articulations...
- 3 Donner une bonification supplémentaire pour les collègues qui se trouvent éloignés-es de leur domicile (plus de 30 km entre la commune de la résidence administrative et celle de la résidence personnelle) : 2 points par année dans la limite de 5 ans.
- 4 Donner une bonification supplémentaire aux collègues qui ont des jeunes enfants (moins de 3 ans), dès la phase principale.
- 5 Donner une bonification supplémentaire aux collègues nommés à titre provisoire sur des postes ASH.
- 6 Rendre attractif les postes ASH afin d'inciter les collègues à passer le CAPPEI par une revalorisation de l'indemnité à sujétion spéciale.

1ère PHASE DU MOUVEMENT :

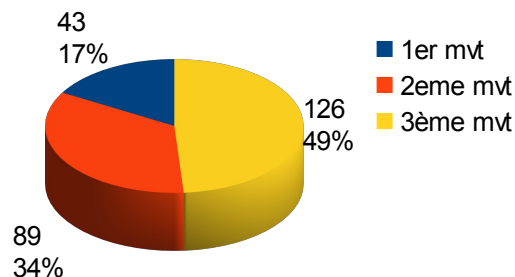
83,33% sans affectation !

258 Professeurs des Écoles Stagiaires (PES) ont participé au mouvement en 2017 (avec un barème compris entre 0,278 et 2,333). Lors de la 1ère phase du mouvement, 43 d'entre eux ont obtenu un poste à titre définitif ou à titre provisoire soit 16,6% des PES. C'est à dire que 83,3% des PES n'ont rien obtenu à cette phase du mouvement.

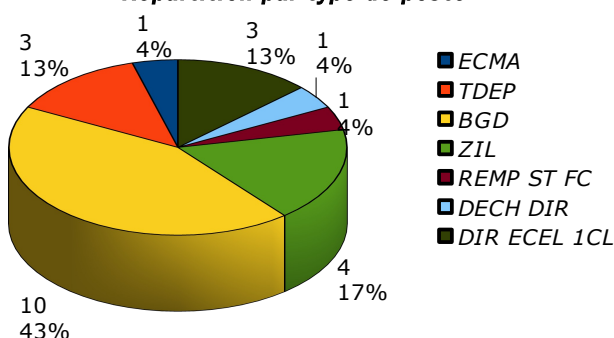
Parmi celles et ceux qui ont obtenu un poste, 23 d'entre eux ont eu une affectation à titre définitif (53,5%). Mais encore faut-il regarder de plus près les types de postes, les types de vœux et le secteur géographique des postes obtenus.

Avec le nombre postes bloqués pour l'accueil des PES, il est évident que cela ne favorise ni les mutations des collègues ni les affectations des jeunes enseignants-es.

PES affectations PES 1ère phase du mouvement 2017



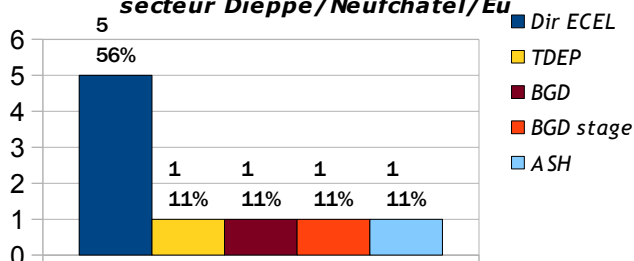
Affectations PES 1ère phase à titre déf Répartition par type de poste



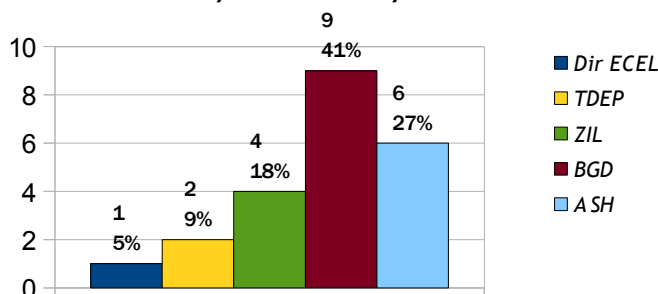
Les possibilités pour obtenir un poste d'adjoint maternelle ou élémentaire sont assez faibles. La plupart des postes obtenus sont les postes de remplaçants (15 en tout : 10 BGD, 4 ZIL, 1 REMP ST FC) soit 65%. Cela s'explique par la création à la rentrée 2016 de 24 postes de remplaçants pour les stages de Formation continue. Les compléments de service (4 TDEP) sont aussi pourvus à hauteur de 17%.

Au niveau géographique, 15 postes sont obtenus dans le secteur du Havre, soit 65% des affectations à titre définitif. Le reste étant essentiellement en milieu rural (26%) et parfois loin de son domicile.

1er MVT 2017 PES secteur Dieppe/Neufchatel/Eu



1er MVT 2017 PES - secteur Le Havre Le Havre/Montivilliers/Lillebonne



AFFECTATIONS À TITRE DÉFINITIF (23)

RC BOLBEC/LILLEBONNE (3)

BGD : EE PU CLAUDE CHAPELLE - BOLBEC (VS, 13).

TDEP : EE PU JULES FERRY - BOLBEC (VR, 15) ; EE PU JULES VERNE - BOLBEC (VC, 12).

RC FORGES LÈS EAUX/ARGUEIL/ GOURNAY EN BRAY (1)

REMP ST FC : EE PU EUGENE ANNE - FORGES LÈS EAUX (VC, 30).

RC FOUCARMONT/BLANGY SUR BRESLE (2)

DIR ECEL 1CL : EE PU - ST MARTIN AU BOSQ (VR, 15).

TDEP : EE PU CHARLES FRECHON - BLANGY SUR BRESLE (VR, 24).

RC LE TREPOT/EU (1)

DIR ECEL 1CL : EE PU - SEPT-MEULES (VR, 11).

RC NEUFCHATEL EN BRAY/AUMAËLE (2)

DIR ECEL 1CL : EE PU - AUBEGUIMONT (VR, 14).

BGD : EM PU CHARLES PERRAULT - NEUFCHATEL EN BRAY (VR, 22).

RC PETIT-QUEVILLY/OISSEL (2)

ECMA (S3A) : EM PU JEAN MACE - ST ETIENNE DU ROUVRAY (VE, 1).

DECH DIR : EE PU LOUIS PASTEUR - OISSEL (VR, 4).

RC SAINTE ADRESSE/LE HAVRE (12)

ZIL REP+ : EE PU GEORGE SAND - LE HAVRE (VR, 7) ; EE PU MAXIMILIEN ROBESPIERRE 2 - LE HAVRE (VD, 3) ; EE PU PAULINE KERGOMARD - LE HAVRE (VS, 24) ; EE PU VALMY 2 - LE HAVRE (VE, 8) ; .

BGD : EE PU FLAVIGNY - LE HAVRE (VE, 7) ; EE PU FRANCOIS RASPAIL - LE HAVRE (VE, 18) ; EE PU JULES GUESDE - LE HAVRE (VC, 9) ; EE PU MAURICE BOUCHOR 2 - LE HAVRE (VR, 25) ; EE PU PAUL MULOT - LE HAVRE (VR, 26) ; EE PU MAXIMILIEN ROBESPIERRE 2 - LE HAVRE (VR, 27) ; EE PU PAUL LANGEVIN - LE HAVRE (VS, 22) ; EE PU PIERRE ET MARIE CURIE - LE HAVRE (VR, 10).

VR : Vœu Regroupement de commune - VC : Vœu Commune - VE : Vœu École - VS : Vœu Secteur. Le nombre qui suit correspond au rang du vœu du collègue.

Exemple : **ECMA** : EP PU - CAMPNEUSEVILLE (VR, 27) : Un collègue a obtenu un poste d'adjoint en maternelle à l'école primaire de Campneuseville par vœu Regroupement de commune. C'était son 27ème vœu.

VŒUX GÉOGRAPHIQUES : AVANTAGE OU INCONVÉNIENT ?

L'administration cherche à affecter le plus possible de collègues au premier mouvement et à titre définitif, d'où la consigne faite d'élargir au maximum ses vœux avec des vœux géographiques, notamment 5 « Regroupements de Communes » distincts. Or ces zones ne sont pas liées nécessairement aux circonscriptions. Même si dans certaines situations, une zone géographique permet de balayer

tous les postes d'un même type en même temps, cela peut être pertinent à Rouen, au Havre et sur Dieppe, mais en milieu rural, cela entraîne parfois des affectations très éloignées de son domicile.

De plus à la seconde phase du mouvement, il y a de nouveaux postes fractionnés qui existent, liés aux demandes tardives mais aussi aux mutations des collègues. Or l'administration utilise les vœux

géographiques ECEL (Adjoint en école élémentaire) ou ECMA (adjoint en école maternelle) pour affecter les collègues sur les postes fractionnés.

Pour la CGT Educ'action 76, cela n'est pas acceptable.

Attention, les affectations à partir de vœux géographiques, se font sur les postes vacants les moins demandés.

2ème PHASE DU MOUVEMENT :

Encore 58,6% sans affectation !

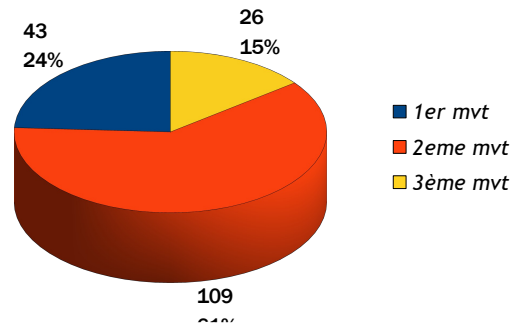
Aux phases d'ajustement du mouvement, les postes sont attribués à titre provisoire. 41,3 % des collègues qui n'avaient pas eu d'affectation lors de la première phase ont obtenu un poste lors de la première phase d'ajustement fin juin.

Si la bonification des 5 points pour les PES lors des phases d'ajustement permet d'obtenir plus facilement un vœu en juin, cela se fait au détriment des collègues T1, T2. D'autre part, cela se fait sur les postes créés ou débloqués. Ainsi, la plupart des postes sont des postes fractionnés (compléments de services).

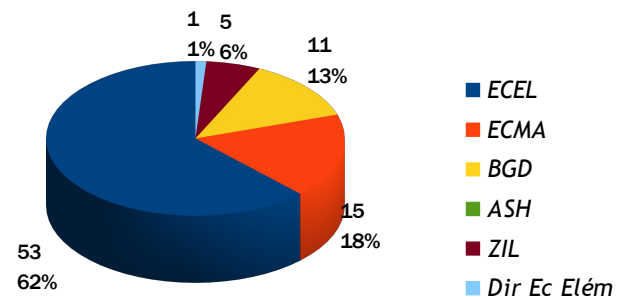
Pour la CGT Educ'action 76, la formation doit permettre d'appréhender tout type de poste. Le mouvement doit être plus fluide, cela passe par le déblocage des postes et des mesures permettant aux collègues de ne pas être contraints de rester sur un poste durant plusieurs années surtout lorsqu'il est éloigné de son domicile. Des bonifications doivent être accordées pour qu'ils puissent plus facilement se rapprocher de leur domicile. Il n'est pas acceptable que les conditions de vie des collègues se trouvent dégradées durant plusieurs années. Ainsi à la journée de classe, à laquelle s'ajoutent parfois des heures de réunions, le temps de trajet aggravent la fatigue des collègues. Pour palier ces difficultés, des logements de fonction doivent être proposés aux collègues, leur permettant ainsi d'éviter de long trajet, surtout en hiver quand les conditions de circulation sont difficiles.

Concernant les postes ASH « subis », c'est à dire non demandés par les collègues, il doit y avoir des bonifications supplémentaires par année. Les indemnités ou primes doivent être revalorisées.

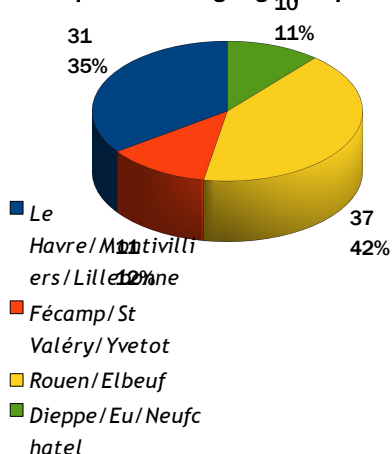
PES affectations 2016



Affectations 2ème MVT Répartition par type de poste



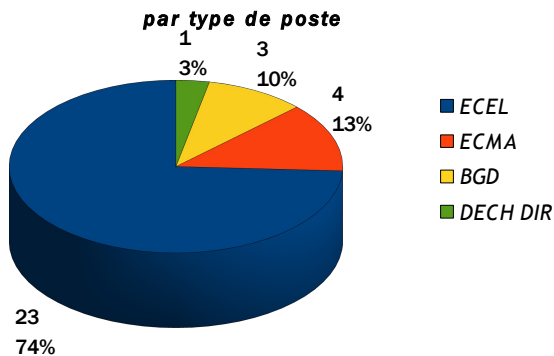
PES affectations 2ème mvt par secteur géographique



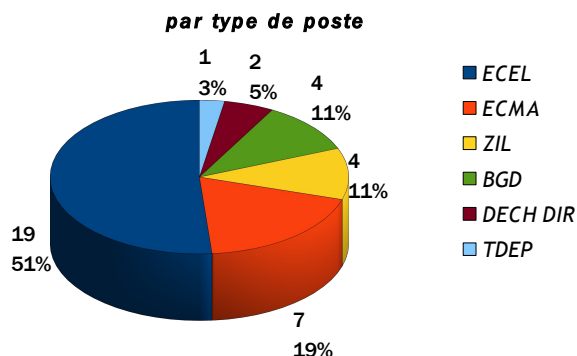
Lors des phases d'ajustement, de nouveaux postes fractionnés sont créés. Mais l'administration, pour le pouvoir, utilise les vœux géographiques des postes d'adjoint élémentaire (ECEL) et maternelle (ECMA). Ainsi, des collègues qui n'ont pas fait de vœux TDEP au mouvement mais qui auraient fait des vœux géographiques d'adjoints peuvent se retrouver sur des postes fractionnés.

Pour la CGT Educ'action 76, cela paraît injuste et manque totalement de transparence même si c'est indiqué dans la note de service. La CGT Educ'action 76 revendique une nouvelle saisie de vœux après les résultats du mouvement principal pour plus de transparence et permettre aux collègues d'affiner leur choix en connaissant les postes vacants.

PES affectations 2ème mvt Le Havre



PES affectations 2ème mvt Rouen



Quelques idées et pistes pour faire votre mouvement.

1. Ne jamais mettre de vœux que vous ne voulez absolument pas avoir.
2. Mettre les vœux écoles avant les vœux géographiques.
3. Attention, une affectation à titre définitif peut durer des années. Il faut être vigilant sur les vœux « Regroupement de communes ». Si vous êtes affectés-es à titre définitif loin de chez vous, cela peut durer quelques années.
4. Il est parfois préférable d'avoir un vœu à titre provisoire qu'à titre définitif, car l'année d'après vous participerez au mouvement avec la certitude d'avoir un autre poste.
5. N'hésitez pas à nous demander conseil, nous envoyer votre fiche de vœux afin que nous puissions vous informer et vérifier s'il n'y a pas d'erreur avec l'administration.

Le syndicalisme Cgt rassemble, conteste, lutte, propose et avance !

Nous sommes 700 000 syndiqués à la CGT. Chacun, avec ses disponibilités et son engagement, contribue à faire vivre, dans les entreprises, parmi les salariés, les retraités, les chômeurs, un syndicalisme constructif qui défend les droits, prend en compte les revendications, rassemble et donne confiance dans l'action collective, seul moyen, face aux patrons et au pouvoir, d'obtenir des conquêtes sociales.

Nous sommes toujours la force de référence, le premier syndicat de salariés du pays, le rempart aux mesures de régression sociale, mais nous sommes aussi à l'aise pour élaborer des revendications et des propositions d'alternatives sociales et économiques qui ne laissent pas le terrain aux patrons, du public ou du privé.

Pour prendre contact avec le collectif « ECOLES » renvoyez ce coupon

119 cours de la République - 76600 LE HAVRE

ou envoyez-nous un mail avec votre liste de vœux : Mail : cgt.education76.lehavre@gmail.com

Nom Prénom

Adresse.....

Tél E mail

- Je souhaite recevoir les informations à l'adresse ci-dessus
- Je souhaite me syndiquer
- Je souhaite recevoir par mail « La lettre aux écoles »